

Conservez vos informations de santé dans votre

## DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ



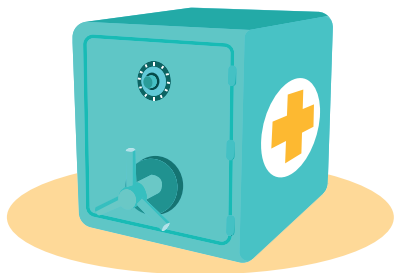
**Gardez** toutes  
vos informations  
de santé en ligne



**Partagez-les**  
avec les professionnels  
de santé de votre choix



**Facilitez** votre  
prise en charge  
en cas d'urgence



**Bénéficiez**  
d'un service confidentiel  
et hautement sécurisé

# Votre DMP mode d'emploi :

---



## Comment créer votre DMP ?

- en ligne sur le site [dmp.fr](http://dmp.fr)\*
- en pharmacie ou auprès d'un professionnel de santé équipé d'un logiciel adapté
- en CPAM, auprès d'un conseiller



## Quelles informations contient votre DMP ?

- votre historique de soins des 24 derniers mois
- vos pathologies et allergies éventuelles
- vos résultats d'examen (radios, analyses, etc.)
- et bien d'autres informations



## Qui peut accéder et alimenter votre DMP ?

À part vous, seuls les professionnels de santé de votre choix (médecin traitant, infirmier...) peuvent le consulter.

\* La liste des régimes autorisés à la création d'un DMP sur Internet se trouve sur [dmp.fr](http://dmp.fr)

## NOTES :

---

---

---

---

---

## Avec l'appli DMP...

... consultez vos informations de santé sur smartphone et tablette

